



COMMUNIQUÉ IMPORTANT

12 mars 2020

Objet : COVID-19

Le conseil d'administration du Club de Patinage Artistique de Sainte-Marie s'est rencontré ce soir pour discuter des actions à prendre en lien avec le virus COVID-19.

Pour protéger tous nos patineurs, patineuses, entraîneurs et leurs familles nous suspendons l'ensemble de nos activités pour le vendredi 13 et le samedi 14 mars.

Pendant les prochains jours, nous analyserons les recommandations de la Direction de la santé publique, des divers paliers gouvernementaux et des organismes Patinage Canada et Patinage Québec. Nous serons par la suite en mesure de vous informer de l'orientation de la fin de la saison.

Cependant, nous vous avisons dès maintenant que la décision concernant la tenue de notre spectacle annuel sera prise vers le 30 mars.

Le Conseil d'administration